

MERENVIELLE

Infos

N°47

Décembre 2010

Prochaine édition juin 2011



Infos générales

- 1 • Etat Civil
- Noël
- Cérémonie du 11 novembre

En Mairie

- 2 • Le PLU
- Recensement agricole
- 3 • Sivom : Ecole élémentaire
- 4 • Révision des listes électorales
- 5 • Encombrants : Définition
- 6 • Centre Social
- 7 • La sécurité partout et pour tous
- 8 • La photo des 100 ans

11 Histoire

- Le château du Fargia

La vie des Associations

- 13 • La Boule Mérenvielloise
- 15 • Le 38 TSM
- 16 • Culture et Loisirs
- 17 • France Amitié Niger

Pages



Allô Mairie :

Lundi 15h00 – 19h00
Mardi 14h30 – 18h00
Mercredi 15h00 – 19h00
Vendredi 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00





Etat Civil

Naissances

Valentino DEL DIN-ROUSSEL né à Toulouse le 17 Mai 2010
Lenny SAMAZAN né à Toulouse le 6 juin 2010
Léo LACONDE né à Toulouse le 14 juillet 2010

Décès

Mr Franck Daniel BOULAY décédé le 27 juillet 2010.

Noël 2010

Le **Noël des Aînés** aura lieu cette année le **Dimanche 12 Décembre 2010 à 11h30** à la salle Municipale

A cette occasion, la Municipalité remettra comme les années précédentes le colis de Noël aux Mérenviellois âgés de 65 ans et plus. Un cocktail clôturera ce moment chaleureux.

Pour le **personnel communal**, un apéritif aura lieu à l'occasion de Noël, le **Vendredi 10 Décembre 2010 à 19h00**



Cérémonie du 11 novembre

Le "Jour du Souvenir"

La cérémonie de commémoration du 92ème anniversaire de la signature de l'Armistice le 11 novembre 1918 en forêt de Compiègne à Rethondes (Oise), a eu lieu à 11h45 au Monument aux Morts de la Résistance en présence des anciens combattants de Lévignac.

Après le dépôt de la gerbe effectué par Mr le Maire et son adjointe puis l'hommage rendu aux anciens combattants, la population s'est rendue à la salle municipale pour goûter au traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



RECENSEMENT AGRICOLE DANS NOTRE COMMUNE

La campagne de collecte d'informations du recensement agricole se déroule actuellement auprès des exploitations agricoles de la Commune.

Monsieur **Jean-Michel PONSIN** a été nommé enquêteur par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Muni d'une carte officielle, il se présentera prochainement dans toutes les exploitations de la commune.

Son objectif sera d'assurer la collecte d'informations auprès des exploitants agricoles par saisie directe sur ordinateur portable.



PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Les différents services :

La **DDT** (Direction Départementale du Territoire) et le **SMEAT** (Syndicat Mixte de l'Agglomération Toulousaine) ont demandé la prise en compte des observations suivantes :

- Les dérogations à l'article L 122-2 du code de l'urbanisme.
- Le retour au périmètre du P.O.S. pour les hameaux.

Le Conseil Municipal de Mérenvielle a approuvé le Plan Local d'Urbanisme P.L.U. par délibération du 07 Juillet 2010.

Le contrôle de légalité, pour avis, a fait des observations mineures à prendre en compte dans la prochaine modification.

Le P.L.U. est donc opposable depuis le 16 août 2010.

A la même date, le schéma d'assainissement a lui aussi été approuvé par délibération.

La compétence assainissement dépendant du Syndicat Mixte de l'Eau de l'Assainissement, celui-ci a fait la demande de subvention auprès du Conseil Général, pour le programme 2011, afin de lancer les études et la réalisation de la première tranche des travaux.

Enfin, par délibération du Conseil Municipal du 29 septembre 2010, la Commune a institué :

- le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) sur les zones U et AU du P.L.U.,
- la Déclaration Préalable (D.P.) pour l'édification des clôtures.

ECOLE ELEMENTAIRE DU SIVOM

DEMARRAGE DE LA CONSTRUCTION



Les travaux du nouveau Groupe Scolaire vont enfin démarrer en décembre 2010.

Cette école voulue par les élus de 4 communes va être le nouvel univers des enfants de LASSERRE, MERENVIELLE, PRADERE ET ST LIVRADE.

Répondant aux normes de Haute Qualité Environnementale, elle comportera 7 classes. Elle sera également équipée d'une bibliothèque, d'une salle-informatique, d'une infirmerie, d'un local spécifique pour le R.A.S.E.D. (réseau d'aides spécialisés aux enfants en difficultés), d'une salle et d'un bureau pour les enseignants, ainsi que d'ateliers entre chaque classe.

La partie Périscolaire n'a pas été oubliée avec un CLAE, une Salle de Restauration et une Salle Plurivalente. A l'extérieur une cour avec préau mais aussi une partie jardin.

Cet outil moderne répond aux besoins et à l'évolution de l'école qui ne peut plus se contenter de simples salles de classe et d'une cour de récréation. Il doit faciliter le travail et le quotidien des enseignants et des enfants.

La mise en place d'un ramassage scolaire pour la rentrée de septembre 2011 a été demandée au Conseil Général.

Sauf retards imprévisibles aujourd'hui, la fin du chantier devrait permettre une ouverture en début de l'année 2012.



SIVOM de la Vallée de la Save

Siège social : Mairie de Mérenvielle

Tél : 05 34 57 48 54

@ sivomdelavalleedelasave@orange.fr

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2010 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui auraient choisi d'expérimenter ce service. Les inscriptions déposées en 2010 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2011.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2010, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2011 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, sans frais, entre le 10 et le 20 janvier 2011 inclus. A partir du 21 janvier 2011, aucune réclamation ne sera admise.

INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.



DEFINITION DES ENCOMBRANTS

POUVANT ETRE COLLECTES PAR LES SERVICES DE LA STE SITA

⇒ Dans une limite de 2 mètres de hauteur et de 60 kilos et si quantité conséquente :

- ↵ Gros électroménagers : réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver...
- ↵ Meubles et literies usagés.
- ↵ Équipements sanitaires : baignoires, lavabos, bidets, cumulus...
- ↵ Téléviseurs grands modèles.
- ↵ Planches en vrac, Palettes en bois.
- ↵ Salons de jardin, jeux de jardin, liners piscine, bâches piscine.
- ↵ Portes de voiture.
- ↵ Portes de garage (découpée si dépasse),
- ↵ Cabines de douche en plexiglas (pas de verre).
- ↵ Tondeuses

DECHETS DEVANT ETRE AMENES DIRECTEMENT À LA DECHETTERIE

⇒ Dans la limite de 10 litres ou unités :

- ↵ Produits liquides : Huiles de vidange, friture, Peintures, vernis, colles, solvants...

⇒ Dans la limite de 5 m3 par jour et par usager :

- ↵ Batteries, tondeuses, imageries radiologie
- ↵ Petits électroménagers : antennes TV, micros-ondes, Hottes aspirantes (petits modèles)...
- ↵ Déchets verts
- ↵ Gravats : résidus de démolition, dalles de béton, carrelage, Faïence, verre, miroir, vitres, marbre
- ↵ Tout-venant : laine de verre, grillage, polystyrène, cartons, Produits automobiles, tuyaux d'arrosage, moquette, tôles de Zinc, revêtement de sol

DECHETS DEVANT ETRE TRAITES PAR DES PRESTATAIRES SPECIALISES

- ↵ Mobylettes, Pneus : voir garage
- ↵ Produits radioactifs
- ↵ Bouteilles sous pression : bouteilles de propane ou butane...
- ↵ Déchets industriels et artisanaux
- ↵ Amiante : Tôles ondulées composées d'amiante
- ↵ Extincteurs
- ↵ Huiles alimentaires (si très grande quantité)



CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE LA SAVE Communauté de communes de la Save au Touch

Place de la mairie 31530 LEVIGNAC / Tel. : 05 62 13 80 20 / Fax : 05 62 13 80 22
Courriel : centre-social.valleesave@save-touch.org

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9H A 12H00 ET DE 14H00 A 18H00
(Fermé le mercredi)

DES NOUVELLES POUR DECEMBRE 2010

DIMANCHE 5 DECEMBRE DE 10H00 A 18H00

A LA SALLE D'ACTIVITE
BOURSE AUX JOUETS

MARDI 7 DECEMBRE DE 10H00 A 12H00

BALADE GOURMANDE SUR LES MARCHES TOULOUSAINS
AVEC GUIDE CONFERENCIER

VENDREDI 17 DECEMBRE DE 10H A 12H00

ATELIER DES SAVEURS
« REPAS DE NOEL »

SAMEDI 18 DECEMBRE DE 15H00 A 18H00

AU CENTRE SOCIAL
ATELIER POUR TOUS
« FRUITS DEGUISES - TRUFFES AU CHOCOLAT – PORTE SERVIETTE »

FERMETURE DU LUNDI 20 AU VENDREDI 31 DECEMBRE 2010



DIMANCHE 23 JANVIER
SORTIE EN BUS
A



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr

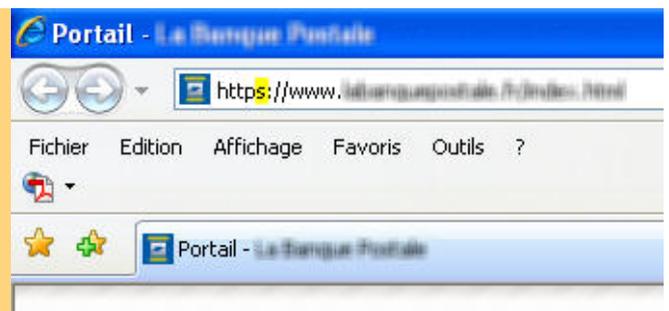


Achetez sur internet en toute sécurité !!!

Les achats « en ligne » sont de plus en plus fréquents et les risques de fraude ne sont pas plus élevés qu'avec d'autres modes d'achat pour peu que l'on prenne **2 précautions élémentaires** :

Je n'achète pas n'importe où :

L'adresse d'un site d'achat sécurisé est en **httpS//** et **non en http//**. Je ne saisi **jamais** les informations de ma carte bancaire sur un site en **http//**. En cas de litige, l'achat sur un site situé dans un pays « sûr » simplifiera la procédure. Beaucoup de sites possèdent aussi un « certificat de confiance » comme



Pour certain navigateur, en bas à droite apparait un cadenas fermé et en passant la souris dessus je peux avoir des infos sur l'organisme qui certifie le site.

Authentifié par VeriSign, Inc.

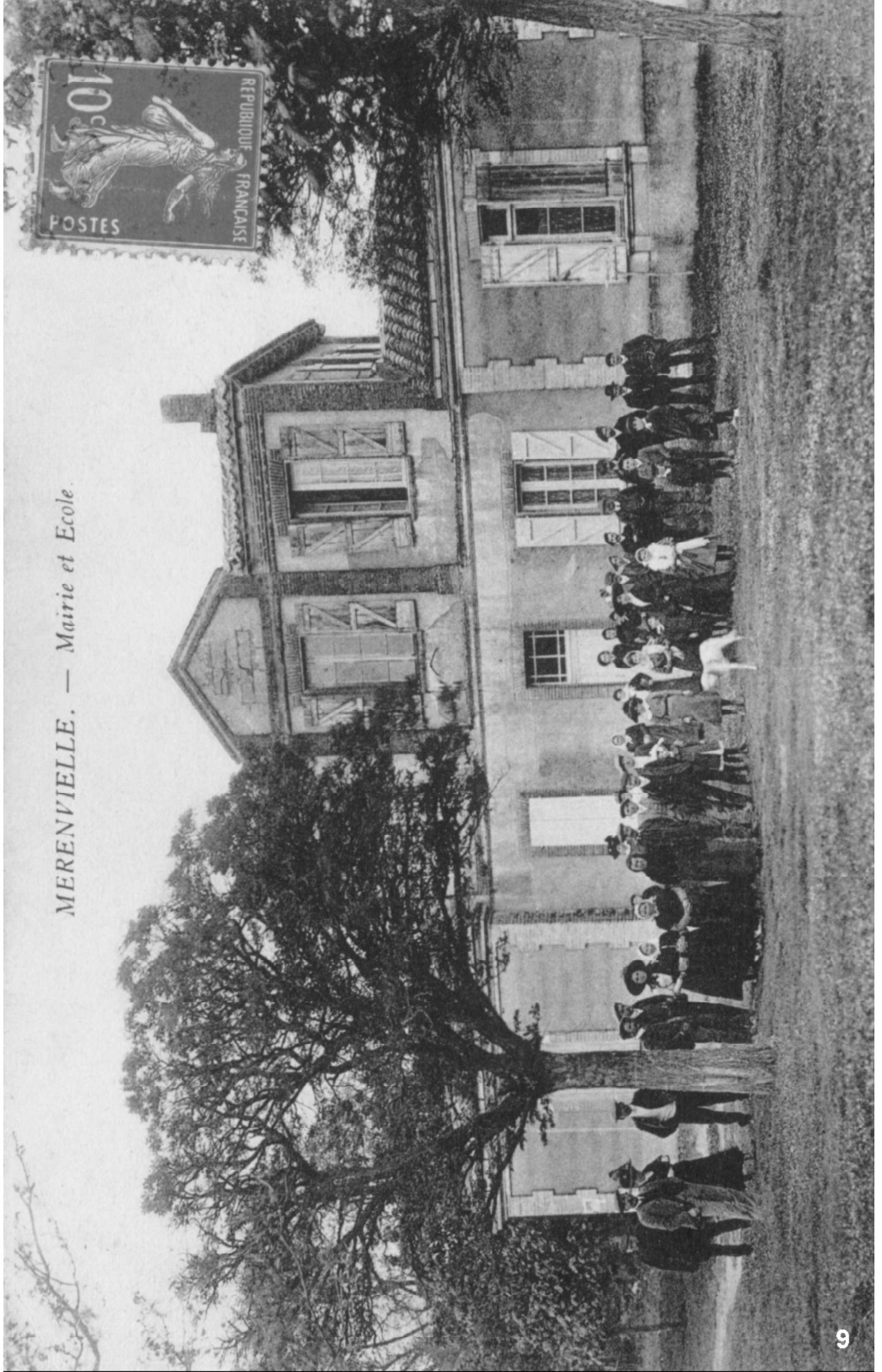
Pour accéder à des services sécurisés ou un site d'achat, je n'utilise **jamais un lien contenu dans un e-mail reçu**, même si cet e-mail vous semble provenir de votre banque ou d'un site d'achat que vous connaissez. En effet il pourrait s'agir d'un **faux** mail qui vous amènera sur un faux site ressemblant **exactement** au site de votre banque par exemple, vous invitant à saisir des données personnelles.

Le 05 Septembre 2010

La photo des 100 ans



MERENVIELLE. — Mairie et Ecole.





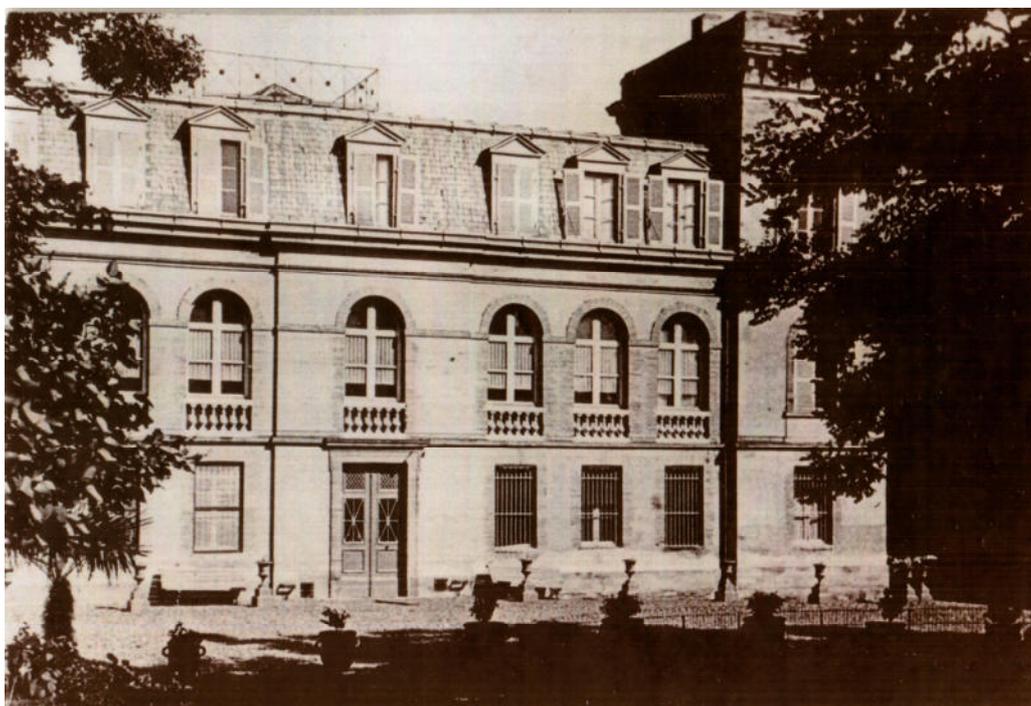
La page histoire

Le château du Fargia



Le château du Fargia (étymologie : forge) a été construit vers 1850, par monsieur Cabaret, marchand drapier à Paris. Sa devise: Travail- Economie- Probité. (cette devise figurait sur le portail en fer forgé).
Les propriétaires successifs ont été : Messieurs Cafarell, Calmet en 1926, Laurent, etc...

Depuis 1962, le château est la propriété de Monsieur Perdiguier Jean-Jacques. La superficie du domaine est de 170 ha environ.



Tout au long de ces 160 années, le château a connu le faste les premières années : Napoléon III et l'Impératrice Eugénie de Montijo ont séjourné au château, et ensuite les vicissitudes des temps de guerre :

En 1936, pendant la guerre d'Espagne, le propriétaire du château, un Espagnol, avait fait fondre la toiture en plomb pour faire des balles pour les républicains espagnols.



Pendant la guerre de 1939-1945, quarante enfants juifs ont trouvé refuge au château, accompagnés de religieux catholiques.

Le château construit en briques, est de forme harmonieuse. Il est flanqué de quatre tours, et d'un toit en ardoises. Les fenêtres (arcs en forme d'ogive) donnent une impression de légèreté à l'ensemble de l'œuvre.



Malheureusement des dégradations importantes se sont faites au fil des ans (vol, vandalisme, infiltrations d'eau par les toitures ...)

Ce qui aurait pu devenir un chef d'œuvre en péril, a été sauvé, grâce à réfection de la toiture refaite en ardoises. Il reste encore des travaux importants à effectuer. Espérons qu'un jour le faste d'antan soit redonné à ce château merveilleux !!!!!



Nous remercions messieurs Perdiguier père et fils pour leur aide, et leur accueil chez eux.

Crédit :
Photos anciennes datent de 1928, et ont été prêtées par la famille Perdiguier.
Texte : Evelyne Zizard
Photos : Christophe Cros

LA BOULE MERENVIELLOISE

La saison 2010 s'est achevée avec l'arrivée des premiers frimas et il est temps pour tous les responsables du club d'effectuer le bilan de l'année.

Parmi les moments forts de 2010 on retiendra sur le plan sportif la magnifique tenue de Mérenvielle aux championnats des divisions, en particulier pour les féminines qui ont remporté brillamment la première place du championnat.

EQUIPE DU CHAMPIONNAT



Le traditionnel vide grenier s'est déroulé pour la première année début juin ce qui a permis à tous les exposants qui nous ont fait confiance, de bénéficier d'un très beau week-end dans une ambiance sympathique en tentant de faire de bonnes affaires.



Un autre point fort en convivialité fut la journée du **CHALLENGE ALEGRE** qui s'est déroulé le 12 septembre dans le parc de Monsieur Valate à Pujaudran parmi les nombreux daims et autres animaux nullement effrayés par la présence des boulistes. (comme le prouve la photo)



Un bon repas, quelques blagues, un bon moment de poésie de la part de notre hôte et un tournoi de pétanque entre amis, dans un site privilégié, et tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine pour renouveler l'opération.

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 13 novembre en présence de nombreux sociétaires et amis.



Après les remerciements du Président pour cette saison bien remplie où les couleurs de Mérenvielle furent défendues avec brio, il est proposé à tous les membres de donner leur avis sur une proposition de sortie en début d'année prochaine qui pourrait remplacer le traditionnel Bowling. Nous en reparlerons après réflexion de tous les intéressés.

Le trésorier a présenté un budget en équilibre, approuvé par l'assemblée.

**LA BOULE MERENVIELLOISE VOUS SOUHAITE
D'EXCELLENTE FÊTES DE FIN D'ANNEE**

Et vous donne rendez-vous pour

**LA SOIREE COUSCOUS
Le 12 Février 2011**



l'école de tir du 38 Tir Sportif de Mérenvielle

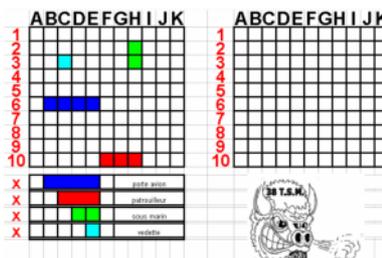


L'ECOLE DU 38T.S.M.

LE TIR C'EST SUPER!

L'année sportive redémarre avec quelques nouveaux et un noyau dur d'une dizaine d'anciens. L'apprentissage de la technique sur le tir requière beaucoup de rigueur, de l'attention, de la concentration et l'encadrement doit stimuler nos jeunes par des activités nouvelles et variées en adaptant ou en inventant des jeux, par exemple ici le « western 38tsm » où pour avancer on compte le score tiré sur le carton.

Identique avec la bataille navale du 38tsm



L'école est ouverte à tous les enfants, **garçons et filles** (proportion de 40% / 60%).

Les cours sont dispensés le mercredi après-midi durant 2h avec travail de technique et du loisir à 10m , 25m, 50m, des concours internes, externes amicaux à travers la région Midi Pyrénées, les concours officiels tels que les départementaux, régionaux et pour les « élites », les France »

Année 2009-2010 : 25 élèves de 9 ans à 16 ans sous différentes catégories :poussin – benjamin – minime – cadet puis junior.

LES 2 ANIMATEURS

Un troisième animateur est en formation auprès de la Ligue Midi Pyrénées : mr Nhat.

Ici : Francis et Alain



SELECTION FRANCE

Nos sélectionnés **France** après avoir participé avec brio aux départementaux puis régionaux :
12 élèves présentés au Championnat Départemental à Muret puis au Régional à Saint Gaudens au mois de mai.

Et de six !!!!

- Agnès** Tomasini de LIAS
- Judith** Gomez de SAIGUEDE
- Emilie** Gomez de SAIGUEDE
- Marie** Bocher de Merenvielle
- Lilian** WANDERMERSCH de Merenvielle
- Clément** Conil de Léguevin.

Un grand merci aux parents et accompagnateurs qui se sont déplacés à la limite de la frontière Luxembourgeoise.

Baucoup de stress et quelques problèmes de réglages ont fait partie de ce championnat de très haut niveau, qui expliquent les quelques contre-performances de Judith, Emilie et Lilian .

Une pensée pour Marie et Clément qui n'ont pu se déplacer pour participer à cet événement très marquant dans la vie sportive de chacun. A charge de revanche pour l'an prochain.



TRAVAUX D'INSONORISATION

De très lourds travaux ont été commencés aux 50m, puis au 25m afin de diminuer le niveau sonore des tirs gros calibres. Isolation des plafonds des pas de tir avec laine de roche compressée, habillage des murs avec du bois absorbant, couverture en plexy entre le toit du 50m et le premier pare-balle afin de piéger le son, création dans les mois qui viennent d'un tube – tunnel tapissé d'un absorbant. Des analyses après les différents travaux seront communiquées si possible pour le prochain bulletin.

Pour le comité directeur, Alain ROBERT
Commission Communication
Vice Président
Alain.robertna@wanadoo.fr
Chemin belloc- 31530 Merenvielle



Association Culture et Loisirs

2010Il pleut !

Comme tous les ans, nous vous avons concocté une belle fête de la musique, avec 3 concerts gratuits : la Chorale la Bosca, le duo Acoustique Malsana et le groupe Pop-Rock Kickapoo.

Octobre : le traditionnel vide-grenier a hélas dû être annulé.....



la météo fera mieux l'an prochain.



France Amitié Niger

L'Harmattan qui nous appelle.

Vent des sables, c'est au Niger que son souffle est audible. Là où l'association FRANCE Amitié Niger qui l'entend, apporte sa contribution à la résolution des problèmes de scolarisation pour permettre aux jeunes nigériens d'accéder, eux aussi, à la connaissance grâce à de meilleures conditions d'appropriation du savoir qui leur offrira de construire leur avenir d'homme libre et responsable.



34 membres de l'association dont 18 d'entre eux issus de la vallée de la Save, se préparent à partir au Niger de janvier à mars 2011 pour participer à la construction d'une infirmerie au collège de Yantala afin de pouvoir offrir un cadre de travail plus adapté à la mission d'une infirmière nigérienne salariée de l'association depuis 1999 et qui pour le moment exerce dans un réduit de 5 m². Cette construction est une réponse à une problématique de suivi médical des élèves et d'absentéisme sévère, inhérente à des difficultés d'accès aux soins.

Les chantiers entrepris s'effectuent toujours en équipes constituées de nigériens et de français à parts égales, sachant que l'apport financier provient des multiples actions que FRANCE Amitié Niger conduit en France.

L'intervention des bénévoles français s'effectue en immersion totale puisque qu'ils séjournent habituellement sous toile de tente au cœur des villages ou à proximité des chantiers pour un partage réel et total du quotidien des habitants du lieu avec qui

s'établissent des liens véritables. Ces liens trouvent leur force dans cette contribution d'efforts fournis en commun sur les chantiers où la solidarité est de mise



Pour cette construction d'infirmierie en dur , équipée et meublée, comprenant deux salles de repos, une salle d'accueil, une salle de soins et une douche pour une surface globale de plus de 50 m² , France amitié Niger, grâce aux actions engagées en France, devrait pouvoir être en mesure, d'ici le départ des 34 membres, de subvenir aux besoins financiers de cet ouvrage.

Pour atteindre cet objectif l'association invite les aficionados de vide-grenier à une

superbe et immense braderie conviviale et animée qui, programmée quelques jours avant l'envol pour le Niger, se tiendra le 9 janvier 2011 de 9h00 à 18h00 Salle du temps libre à LASSERRE

où, dans une salle chauffée avec buvette, chacun pourra chiner à sa guise et visionner les reportages des précédents chantiers.

Gilles NAVE



Apéritif dégustation des délices de Laffite



Jean-Pierre Caillau
Artisan Conserveur
Les Délices de Lafitte
47230
MONTGAILLARD

Tél. : **05 53 65 95 58**
Fax : **05 53 97 00 85**

<http://www.jean-pierre-caillau.com/>